

République Française
Département : ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE
Arrondissement : Castellane
LE FUGERET - COMMUNE

Séance du vendredi 05 juin 2026

Délibération N° DE_031_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
11	10	10
Date de la convocation : 22/05/2026		
Pour	Contre	Abstention
10	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le cinq juin deux mille vingt-six, à 18 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Hôtel de Ville salle du Conseil Municipal), sous la présidence de Monsieur Jean PELLEGRIN.

Présents : Monsieur Jean PELLEGRIN Monsieur Olivier MASSE Madame Nathalie RIGALT Monsieur Sébastien JACOMET Madame Céline DI POPOLO Monsieur Henri DOZOL Madame Jennyfer BALTHAZARD Madame Denise HONNORATY Monsieur Pierre REYNAUD Monsieur Eric Pierre FAY

Représentés :

Absents et Excusés : Madame Nicole ALBANO

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Madame Nathalie RIGALT est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Convention annuelle Entreprise FREZIA pour l'entretien des espaces verts du village

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de revoir la convention annuelle sur l'entretien du cimetière, des routes périphériques, des espaces verts du village et des captages de la commune

Il soumet le devis établi par Monsieur Gawen Frezia :

Date de transmission de l'acte: 09/06/2026

Date de reception de l'AR: 09/06/2026

004-210400909-DE_031_2026-DE

A G E D I

- **L'entretien du cimetière du village : 140 € HT par intervention**, et selon le calendrier suivant :

mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre
1 fois	1 fois	3 fois	3 fois	2 fois	2 fois	2 fois	2 fois

- **désherbage, avec enlèvement des déchets, des routes périphériques du village, de divers espaces verts et des captages : 300 € HT par journée.**

Les travaux seront effectués à la demande du 1^{er} adjoint délégué à la voirie. A titre indicatif il est prévue un volume global de dix journées de travail entre avril et octobre.

Selon le périmètre:

- la route des Aires jusqu'au pont du gros Vallon,
- le chemin piéton de Notre-Dame jusqu'à la route des Cabanes,
- la route des Cabanes de chez Nicole Grac jusqu'à la Place
- l'ancien Chemin d'Annot,
- la Grand-rue de la zone des poubelles jusqu'au chemin du Barlet,
- le chemin du Barlet jusqu'au hangar Dozol de l'autre côté du Pont,
- le chemin des Nais,
- le jardin du Garage des Associations,
- le parking,
- l'avenue de la Gare, de la Place jusqu'à la pinède.

- **cimetière d'Argenton, captages de la commune (les Adoux et la Dalui) et divers travaux d'élagage seront effectués à la demande selon le tarif journalier ci-dessus.**

Le matériel nécessaire à la réalisation de ces travaux est à la charge de l'entreprise de Mr Frezia.

Date de transmission de l'acte: 09/06/2026

Date de reception de l'AR: 09/06/2026

004-210400909-DE_031_2026-DE

A G E D I

Le Conseil Municipal de LE FUGERET, après discussion est favorable, à l'unanimité des membres présents :

- à la signature d'une convention avec l'entreprise de Monsieur Frezia, au tarif proposé,
- de conférer tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer la dite convention, qui courra du jour de la signature jusqu'au 31 décembre 2026

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Monsieur Jean PELLEGRIN
Président de séance

Madame Nathalie RIGAULT
Secrétaire de séance

Date de transmission de l'acte: 09/06/2026

Date de reception de l'AR: 09/06/2026

004-210400909-DE_031_2026-DE

A G E D I